

QUAND LA DISCIPLINE DEVIENT SYMBOLIQUE !

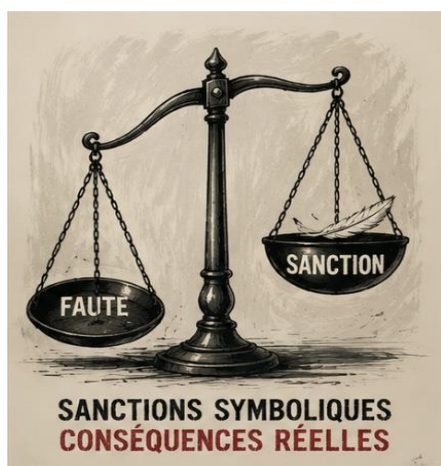
ARLES, le 8 juillet 2026.

MC ARLES : ASSEZ DE REcul, ASSEZ DE MEPRIS POUR LE TERRAIN !

La Maison Centrale d'Arles affiche une façade sécuritaire qui ne résiste plus à la réalité vécue par les personnels.

Sur le terrain, **les incidents s'accumulent**, les agents subissent des **comportements de plus en plus provocateurs**, les tensions s'installent, et les réponses disciplinaires apportées demeurent trop souvent sans commune mesure avec la gravité des faits.

Le cas du détenu **CHERC**** au QI en est une nouvelle illustration. Passé en commission de discipline le lundi 6 juillet pour des faits de tapage troublant l'équilibre déjà difficile d'un des secteurs les plus sensibles de l'établissement. Il a par la suite **prémédité la mise en danger de l'équipe d'intervention** en répandant un liquide au sol à l'entrée de la cellule...



UN JOUR DE CELLULE DISCIPLINAIRE POUR DEFIER L'AUTORITE ET METTRE LES AGENTS EN DANGER : VOILA LE MESSAGE ENVOYE.

Pour cet ensemble, il n'a écopé que **d'une maigre sanction couvrant à peine sa mise en prévention, le tout sans déclassement !** Alors même qu'il est fortement impliqué dans la dégradation de la gestion du Quartier d'Isolement. Les observations réalisées par les personnels semblent sans effet... La direction n'a pas su se saisir de cette occasion pour enfin réagir !

UN SIGNAL DESATREUX !

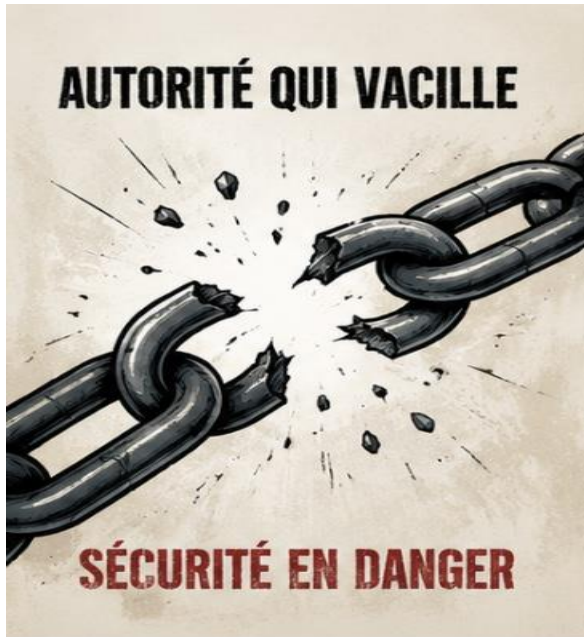
Ce laxisme institutionnel envoie un message clair à la population pénale : ici, on peut tester les limites, contester l'autorité et mettre les personnels en difficulté sans véritable conséquence.

À force de sanctions symboliques et de décisions trop faibles, on banalise l'incident, on fragilise l'encadrement et on expose davantage les agents.

LES « VOYOUS » CA COMPREND TRES VITE QUAND L'AUTORITE VACILLE ET AUJOURD'HUI, A ARLES, ELLE VACILLE DANGEREUSEMENT !

La sécurité du personnel ne peut pas être un sujet secondaire. Elle doit être au **cœur de chaque décision disciplinaire, de chaque affectation, de chaque arbitrage** de la direction. Or, aujourd'hui, ce principe semble passer après tout le reste.

UNE HIERARCHIE COURT-CIRCUITEE !



L'UFAP UNSa Justice MC ARLES dénonce la dérive qui consiste à laisser la population pénale **contourner de plus en plus l'encadrement de proximité**. Les détenus ne s'adressent plus à la hiérarchie par les voies normales, ils **snobent la chaîne hiérarchique** et cherchent à saisir directement la direction, voire le chef d'établissement lui-même.

Ce fonctionnement vide de son sens le rôle des officiers de bâtiment et de l'encadrement intermédiaire.

Ce contournement permanent crée un climat pesant, déstabilise les personnels et alimente l'idée que la parole du terrain vaut moins que les démarches individuelles des détenus. C'est inacceptable !

L'UFAP UNSa Justice MC ARLES **EXIGE** l'arrêt de toute forme de complaisance et de largesses accordées à une population pénale toujours plus insolente qui nourrit le désordre en détention.

L'UFAP UNSa Justice MC ARLES **EXIGE** une réponse ferme face aux comportements destinés à tester, contourner ou affaiblir l'autorité.

L'UFAP UNSa Justice MC ARLES **EXIGE** des sanctions disciplinaires réellement dissuasives.

L'UFAP UNSa Justice MC ARLES **EXIGE** le respect de la chaîne hiérarchique et la réaffirmation du rôle des officiers et de l'encadrement.

Le Bureau Local **UFAP UNSa Justice**